

Draft

Motion

Proposer: JUSO Schweiz (decided on: 04/12/2025)

Title: **Les promesses d'inclusion ne suffisent pas, il faut changer le système : Organisez la résistance antivalidiste !**

Motion text

1 Introduction : le validisme comme question 2 systémique

3 La Suisse s'est engagée par son adhésion à la Convention des Nations unies
4 relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) à mettre fin aux
5 discriminations contre les personnes handicapées et garantir qu'elles aient
6 possibilité de participer à la société comme toutes les autres. Cependant, la
7 réalité est bien différente : le Comité des droits des personnes handicapées de
8 l'ONU a clairement conclu en 2022 que la Suisse était encore loin de satisfaire
9 à ces exigences. Les personnes handicapées continuent d'être péjorées dans tous
10 les domaines de la vie malgré les dispositions légales en place, que ce soit en
11 matière de travail, de logement ou de santé. La politique – lorsqu'elle se
12 penche sur le problème – en reste au strict minimum avec des mesures qui ne
13 remettent rien en cause des structures existantes voire constituent des retours
14 en arrière qui compliquent encore la vie des personnes handicapées.

15 Cette exclusion permanente n'est pas une erreur ou un échec de certaines
16 structures de la société mais une pratique profondément ancrée dans notre
17 système social et économique, tantôt dans le traitement social du handicap et du
18 non-handicap et tantôt dans le capitalisme. Celui-ci attribue une valeur aux
19 personnes suivant leur degré de capacités et de rendement ; celles qui ne
20 rentrent pas dans le système orienté sur le rendement sont marginalisées,
21 exploitées dans des conditions précaires ou complètement exclues du marché du

22 travail. Le capitalisme non seulement assure ainsi sa propre logique de profit
23 mais maintient également les hiérarchies sociales.

24 Les revendications réformistes d'inclusion sont donc insuffisantes puisqu'elles
25 laissent les structures capitalistes intouchées. Une rupture réelle avec le
26 validisme passe par un changement profond et systémique. Une politique radicale
27 du handicap doit être anticapitaliste. Ce papier analyse la manière dont le
28 validisme et le capitalisme, mais aussi le patriarcat et la suprématie blanche,
29 sont reliés. Il montre qu'une société ne peut pas être libre sous le
30 capitalisme, et ce qui est nécessaire au combat antivalidiste.

31 **Handicap et validisme sous le capitalisme**

32 Pour comprendre, il est nécessaire de disposer d'une vision claire de ce qu'est
33 réellement le handicap, celui-ci n'étant pas une réalité biologique mais un fait
34 ancré dans le quotidien et une catégorie sociale. La question de la délimitation
35 de cette catégorie est difficile à trancher ; par exemple, les handicaps dits
36 invisibles – par opposition aux handicaps visibles – ne sont souvent pas
37 réellement considérés ni suffisamment discutés politiquement comme de vrais
38 handicaps, mais plutôt comme des manquements personnels. Les sous-catégories
39 courantes entre handicaps physiques, psychiques et cognitifs montrent les
40 multiples facettes du handicap, entre lesquelles se recoupent différents effets
41 individuels et sociaux. Ce papier choisissant d'adopter une perspective
42 d'analyse systémique, il opère une certaine homogénéisation du handicap. En
43 effet, il n'est simplement pas possible de maintenir une différenciation
44 spécifique de tous les groupes, expériences et réalités, et cette approche
45 serait par ailleurs une fausse généralisation. Le handicap fonctionne donc comme
46 un système et est ancré dans les structures mêmes de la société *tout en restant*
47 par ailleurs une réalité et une identité individuelles.

48 Il existe de nombreux modèles théoriques de description du handicap. Ceux-ci
49 adoptent des perspectives différentes, et se complètent donc plus qu'ils ne
50 s'opposent. Le modèle médical voit ainsi le handicap comme une limitation des
51 capacités individuelles, soit une péjoration, et associe ainsi les difficultés
52 des personnes handicapées à leur condition physique, psychique ou psychologique.
53 Le modèle social quant à lui envisage le handicap comme une construction sociale
54 et le résultat d'une interaction entre les limitations d'une personne et la
55 société. À l'inverse du modèle médical, le modèle social pose qu'une personne
56 est *handicapée* par la mise en place de barrières par son environnement et par la
57 société. Il renforce cependant aussi simultanément des normes en définissant les
58 « limitations ». Le modèle culturel élabore sur ce point en se concentrant sur
59 la diversité de l'existence humaine. Il envisage le handicap non pas comme un
60 problème à surmonter mais comme partie intégrante de l'identité individuelle.

61 Alors que le modèle social souligne la nécessité d'un changement de société, le
62 modèle culturel remet en question la problématisation même des différences
63 physiques, psychiques et psychologiques[1].

64 Bien que les modèles social et culturel fournissent un bon point de départ pour
65 la compréhension du handicap, ils demeurent incomplets. En effet, ils ne
66 prennent pas suffisamment en compte les racines capitalistes et les implications
67 économiques du handicap. Un modèle **matérialiste dialectique** d'approche du
68 handicap commence par poser la question de pourquoi certains corps et certaines
69 capacités sont socialement dévalorisés. La réponse se trouve dans le mode de
70 production capitaliste : en effet, la superstructure d'une société, soit son
71 ordre politique et le pouvoir d'interprétation culturelle en son sein, découle de
72 sa base économique[2]. Ainsi, la doxa contemporaine est que la valeur d'une
73 personne est mesurée à l'aune de sa capacité à produire de la valeur ajoutée.
74 Les personnes qui ne *performent* pas à cet égard sont ainsi considérées
75 "improductives" et systématiquement exclues.

76 Le terme de validisme se définit sur la base de cette compréhension du handicap.
77 Il décrit l'oppression systématique des personnes handicapées, reposant sur le
78 fait que certaines personnes se voient attribuer une valeur inférieure à
79 d'autres en raison de leurs capacités physiques, psychiques ou psychologiques.
80 Le validisme se développe à partir de la distinction primaire entre les
81 personnes handicapées et les personnes non handicapées. Il se fonde sur des
82 normes de capacité, soit les attentes que pose la société quant à ce qu'une
83 personne doit être capable de faire pour être considérée comme "valide". Ces
84 exigences ne découlent pas d'une situation naturelle, mais d'une évolution
85 historique et sociale. Elles établissent une hiérarchie au sein de laquelle
86 certaines personnes sont considérées comme performantes et utiles alors que
87 d'autres sont dévalorisées et écartées. Les personnes handicapées ne constituent
88 pas un groupe homogène : leurs expériences, leurs conditions de vie et les
89 difficultés qu'elles rencontrent sont variables et elles sont exclues sur des
90 bases et de manières différentes, mais elles ont toutes en commun d'être
91 déclarées insuffisantes au regard de certaines normes de capacité.

92 Les normes de capacité sont profondément ancrées dans les structures sociales.
93 Elles déterminent qui a accès au travail, à l'éducation ou à la reconnaissance
94 sociale et façonnent l'idée d'une vie "bonne" et "pleine". L'autonomie, la
95 productivité et la résistance au stress sont considérées comme des qualités
96 désirables. À l'inverse, la dépendance, le besoin d'assistance ou les limites
97 personnelles sont perçus comme des manquements. Les normes validistes reflètent
98 les valeurs sociales actuelles ; elles sont empreintes de patriarcat et de
99 colonialisme et sont directement ancrées dans le mode de production capitaliste.
100 Les personnes qui ne produisent pas de valeur ajoutée sont considérées comme des

101 poids. Les rapports de travail et l'éducation reproduisent ces structures en
102 transmettant aux individus dès le plus jeune âge l'idée que la valeur d'une
103 personne est indexée à sa performance. Cette idéologie est finalement
104 intériorisée par les personnes handicapées elles-mêmes, qui apprennent souvent à
105 justifier leur existence en se pliant et s'adaptant aux contraintes qui leur
106 sont imposées ou souffrent de la honte d'être considérées comme ou poids ou
107 comme paresseuses. Le validisme n'est donc pas un effet secondaire, mais un
108 principe fondamental de la société capitaliste. Capitalisme et validisme se sont
109 ainsi développés main dans la main, l'un créant la norme et l'autre contraignant
110 les personnes à s'y conformer.

111 Un antivalidisme révolutionnaire doit donc aller au-delà de la suppression des
112 barrières imposées aux personnes handicapées. Il ne suffit pas d'améliorer
113 l'accès aux espaces existants, la logique à l'origine même de ces espaces doit
114 être remise en question. Une société libérée ne signifie pas seulement
115 l'inclusion au sein du capitalisme, mais son dépassement.

116 **Le handicap au fil de l'histoire**

117 Le validisme n'est pas un simple effet secondaire du capitalisme mais dépend
118 dans sa forme actuelle des mêmes logiques individualistes, eugénistes et
119 antisociales. Dans la course permanente au profit, qui doit être maximisé afin
120 d'écraser la concurrence, les capitalistes écartent du système les éléments
121 considérés comme moins productifs. Les personnes considérées "improductives"
122 sont donc marginalisées, que ce soit par la pauvreté, la précarité ou la
123 discrimination directe. Cette situation n'est pas nouvelle, elle a une longue
124 histoire. Toutefois, l'écrire entièrement est une tâche si gigantesque qu'elle
125 ne peut pas être traitée dans un simple document de synthèse. C'est pourquoi ce
126 document vise simplement à analyser quelques moments marquants de l'histoire du
127 handicap dans l'espace européen. Il est ainsi par la même à souligner que la
128 notion de handicap est socialement construite et historiquement située[3].

129 Pour commencer, il existe des formes de validisme qui vont jusqu'à la mise à
130 mort de personnes considérées comme "inférieures", que ce soit en raison d'une
131 condition de naissance ou d'une maladie, d'un accident ou de l'âge. Cette
132 pratique existe depuis au moins aussi longtemps que l'étude du passé nous permet
133 de remonter, même si certaines sociétés n'ont pas décrit explicitement ces
134 pratiques. En effet, bien avant que Francis Galton n'invente le mot "eugénisme"
135 en 1883[4], on peut trouver des sociétés qui tuaient systématiquement les
136 nouveau-nés dits "malformés" dans le but de purifier la population. L'exemple le
137 plus triste en est celui de la société spartiate, où, selon la seule source
138 disponible, il semble que les enfants considérés comme pas assez "forts" étaient
139 tués[5]. De tels destins malheureux pour des personnes considérées comme

140 "diminuées" ou "infirmes" apparaissent également dans de nombreux ouvrages de
141 théorie politique très influents à l'époque, comme la République de Platon[6].
142 Les sociétés romaines antiques et les tribus germaniques de l'époque
143 pratiquaient également de tels infanticides sélectifs. La religion, que ce soit
144 dans l'Antiquité ou au sein du christianisme, était souvent invoquée comme
145 raison d'exclure les personnes infirmes : leurs souffrances étaient considérées
146 comme des punitions divines.

147 Avec l'essor de l'industrie et celui du capitalisme avec elle, des marchés du
148 travail et des institutions parallèles ont vu le jour. Celles-ci ont débuté dans
149 l'Angleterre victorienne industrialisée avec les *workhouses*, des lieux de
150 travail aux conditions terribles pour les pauvres et les "infirmes". Les
151 personnes handicapées y étaient exploitées en échange d'un strict minimum vital
152 : de la nourriture et un logement.

153 Pour maximiser leurs profits dans une économie à grande échelle basée sur la
154 manufacture, les capitalistes ont dû uniformiser les travailleuse·eurs afin
155 qu'elles et ils deviennent des rouages interchangeable : elles et ils ont été
156 réifié·es[7] ! L'industrialisation a également introduit une nouvelle discipline
157 de travail, dans laquelle seuls certains corps et certaines compétences étaient
158 considérées comme "de valeur". L'idéologie qui s'est imposée à travers le
159 développement capitaliste du monde a établi le mythe du mérite, du développement
160 de soi et de l'effort individuel. Les personnes qui ne peuvent pas travailler
161 sont perçu·es comme un fardeau et deviennent une image négative pour la société.
162 Cela se reflète dans l'histoire de l'aide sociale à travers la distinction entre
163 les "pauvres méritant·es" (qui travaillent) et les "pauvres non méritant·es"
164 (qui ne peuvent pas travailler).

165 Au 20e siècle, cette logique est développée avec le fordisme et la
166 standardisation du travail industriel. La ou le travailleuse·eur idéal·e est
167 désormais une personne disciplinée, performante et en bonne santé. Les personnes
168 handicapées qui ne correspondent pas à ce modèle attendu sont de plus en plus
169 exclues, placées dans des institutions spécialisées, des foyers ou dans des
170 circuits parallèles au marché du travail global. En instrumentalisant la
171 concurrence entre les travailleuse·eurs pour vendre leur force de travail afin
172 de disposer d'un moyen de subsistance, la bourgeoisie a pu imposer à une grande
173 partie de la population une participation active au système économique.
174 Certaines formes de travail, comme le travail à la tâche[8], renforcent d'autant
175 plus la concurrence entre les travailleuse·eurs pour obtenir un emploi dans une
176 société où le travail n'est pas un droit fondamental. Cette logique de
177 rentabilité et d'optimisation de la force de travail exclut celles et ceux qui
178 ne peuvent pas suivre. Pour les personnes handicapées, cela signifie
179 généralement ne pas être intégrées dans le marché du travail et entraîne la

180 pauvreté et la marginalisation sociale ; en effet, il est avantageux pour les
181 capitalistes de maintenir une partie de la population dans des situations de
182 non-emploi (chômage, refus de la participation, etc.) afin de disposer d'une
183 sorte d'"armée de réserve"[\[9\]](#).

184 Le néolibéralisme a encore aggravé cette situation. En prônant
185 l'individualisation et la responsabilité personnelle, le poids de la réussite ou
186 de l'échec personnel est imposé à tous de manière encore plus intense. Dans le
187 même temps, les quelques éléments de solidarité et d'entraide que l'on pouvait
188 encore trouver dans le système ont été éliminés. Les personnes qui ne satisfont
189 pas aux exigences de performance sont tenues pour responsables de leur situation
190 et considérés comme "improductives". Cette mentalité pousse de nombreuses
191 personnes à minimiser leurs propres limitations, à ignorer leurs besoins et à
192 dépasser leurs limites, souvent au détriment de leur santé. Il en résulte une
193 société de la performance qui non seulement exclut et discrimine les personnes
194 handicapées mais exerce également une énorme pression sur l'ensemble de la
195 population.

196 **Travail, État social et pauvreté**

197 Cette pression se fait particulièrement ressentir pour les personnes handicapées
198 sur le marché du travail. Celles qui évoluent au sein du marché du travail
199 ordinaire sont discriminées dans la concurrence pour les emplois et les attentes
200 de productivité élevées, et ces mécanismes poussent de nombreuses d'entre elles
201 à quitter ce marché principal. C'est pour cette raison qu'a été créé le dit
202 "second marché du travail", soit des ateliers protégés et des centres de jour.
203 Dans une enquête réalisée fin 2018, le salaire le plus bas dans la moitié des
204 établissements interrogés était inférieur à 1,99 franc[\[10\]](#). On est donc loin
205 d'un salaire suffisant pour vivre de manière indépendante et épanouie. Ce faible
206 salaire est souvent justifié en déclarant qu'il ne constitue que de l'"argent de
207 poche" ou un "revenu complémentaire" à une rente AI et que le travail remplit
208 avant tout la fonction d'une structure d'accueil de jour. Le travail des
209 personnes handicapées n'est donc pas perçu comme un travail "à part entière",
210 bien que le deuxième marché du travail fournisse souvent des travaux importants
211 pour l'économie régionale à des prix très bas[\[11\]](#). Malgré cela et même avec une
212 rente AI et des prestations complémentaires, les salaires sur le second marché
213 du travail sont toujours inférieurs aux salaires minimum des CCT[\[12\]](#). Un autre
214 problème majeur est la pratique de l'"incapacité de travail". Les critères selon
215 lesquels les personnes sont considérées comme "aptées" ou "inaptées" au travail ne
216 sont pas neutres mais servent à minimiser les coûts. De nombreuses personnes qui
217 ne peuvent de fait pas travailler sont contraintes de faire leurs preuves sur le
218 marché du travail – souvent sans aucune perspective de trouver un emploi qui
219 leur permette de vivre.

220 La solution ne peut pas résider dans la réforme du second marché du travail mais
221 dans sa suppression. Les institutions de ce marché réunissent souvent en un même
222 lieu des places de travail, d'encadrement et de logement. En réalité, elles se
223 créent elles-mêmes leur raison d'être : elles fournissent la garantie qu'il ne
224 sera pas nécessaire de rendre accessibles des emplois sur le premier marché du
225 travail dans le système capitaliste. Comme il n'y a pas d'emplois accessibles
226 sur le marché principal, il devient nécessaire de créer une alternative pour les
227 personnes handicapées. Celle-ci est offerte par le second marché du travail, qui
228 est en grande partie responsable du problème de l'inaccessibilité du premier.
229 Par ailleurs, les institutions du second marché n'ont pas non plus de mandat
230 placer des personnes sur le premier [\[13\]](#). On comprend donc pourquoi les personnes
231 handicapées travaillent aujourd'hui sur le 2e marché du travail et se retrouvent
232 à en dépendre. Elles ne sont pas à la source du problème, qui se trouve dans la
233 structure du marché du travail. Les personnes handicapées ne doivent pas être
234 reléguées dans des structures spéciales mais plutôt considérées comme des
235 travailleuse·eurs à part entière. Cela nécessite la mise en place d'un système
236 économique fondamentalement différent dans lequel le travail n'est pas organisé
237 en fonction du profit mais des besoins.

238 Cette démarche doit commencer par l'éducation. L'exclusion de l'école ordinaire
239 isole socialement les personnes handicapées du reste de la population et réduit
240 à néant leurs chances de suivre une bonne formation ou d'exercer un métier
241 épanouissant. Cette séparation complique l'intégration sociale des personnes
242 handicapées et renforce même les normes négatives. Il est donc également faux de
243 prétendre que les personnes handicapées sont mieux placées dans des classes ou
244 des écoles spéciales qui leur permettent de bénéficier d'un soutien mieux adapté
245 à leurs besoins. Les partisan·es du système des écoles spécialisées ignorent le
246 fait que l'école ordinaire ne dispose pas des ressources nécessaires pour
247 adapter l'enseignement et les autres structures aux besoins de tous les élèves.
248 Ainsi, dans l'école inclusive d'aujourd'hui, les enfants handicapés sont
249 scolarisés au sein d'un dispositif principalement axé sur les besoins du système
250 économique et structurellement non adapté aux élèves handicapés ni aux autres.
251 Les élèves handicapés font de meilleurs progrès au sein des écoles inclusives
252 que des écoles spécialisées, sans que cela nuise aux progrès des élèves non
253 handicapés [\[14\]](#).

254 **Revendications**

- 255 • Créer un système scolaire inclusif, celui-ci constituant la base
256 nécessaire d'un monde du travail inclusif, et garantir que lui soient
257 mises à disposition suffisamment de ressources.

- 258 • Exiger des entreprises et des autorités qu'elles éliminent autant que
259 possible les barrières à l'accès sur les lieux de travail. Les entreprises
260 qui n'intègrent pas activement les personnes handicapées doivent être
261 lourdement sanctionnées, et l'argent des amendes investi en faveur des
262 personnes handicapées.

- 263 • Toutes et tous les travailleuse·eurs doivent recevoir un salaire qui leur
264 permette de vivre correctement. C'est pourquoi nous demandons un salaire
265 mensuel minimum de 5000 francs pour toutes et tous les travailleuse·eurs
266 sur le premier comme le second marché du travail.

- 267 • Réunion du premier et du deuxième marché du travail en un monde du travail
268 commun. Ce dernier doit placer au centre des préoccupations les besoins de
269 toutes et tous les travailleuse·eurs plutôt que les profits.

270 **Politique sociale et privation de droits comme** 271 **moyen de contrôle de l'État**

272 L'État bourgeois prétend assurer la protection des personnes handicapées, mais
273 il ne fait en réalité qu'ancrer la logique d'exploitation capitaliste et gérer
274 l'exclusion sociale par le biais de ses dispositifs sociaux et juridiques.
275 L'État n'assure la survie des personnes handicapées que dans la mesure où celle-
276 ci sert l'objectif de maintenir l'ordre existant. On le voit par exemple dans le
277 cas des violences policières : selon une étude publiée en 2016, 33 à 50 % des
278 victimes de violences policières aux États-Unis sont handicapées. Dans les cas
279 où des personnes sont tuées par la police, celle-ci attribue souvent une "part
280 de responsabilité" dans la mort aux handicaps ou aux maladies, même si ceux-ci
281 n'ont absolument rien à voir avec la mort. L'exemple le plus connu en est sans
282 doute la mort de George Floyd, mort après qu'un policier ait écrasé sa nuque
283 avec le genou pendant plus de huit minutes. L'autopsie officielle de la police a
284 indiqué qu'un facteur important ayant entraîné la mort de George Floyd était une
285 maladie cardiaque[15].

286 Les personnes handicapées sont souvent perçues par la police comme "non
287 obéissantes", parce qu'elles ne réagissent pas comme les policière·ers
288 l'attendent en raison de leur handicap. Les personnes racisées handicapées,
289 justement, sont perçues comme particulièrement menaçantes. Même s'il n'existe
290 pas d'enquête à ce sujet, tout porte à croire que les personnes racisées
291 handicapées sont nettement plus souvent victimes de la violence policière que

292 les personnes racisées non handicapées ou les personnes blanches handicapées. De
293 plus, les personnes racisées sont plus souvent handicapées que la moyenne et ont
294 un accès plus difficile aux diagnostics et aux traitements médicaux que les
295 personnes blanches en raison de la suprématie blanche [\[16\]](#).

296 Plutôt que de reconnaître le handicap comme une construction sociale issue des
297 rapports de production, l'État bourgeois organise systématiquement la dépendance
298 des personnes handicapées à ses institutions. Il crée, par le biais des
299 assurances sociales, de la mise sous tutelle juridique et des mesures de
300 politique de santé, des structures qui maintiennent les personnes handicapées
301 dans la pauvreté, limitent leur autodétermination et les excluent du marché du
302 travail. L'État bourgeois sert de bras armé aux intérêts du capital et
303 d'administrateur des mécanismes d'exclusion capitalistes. Les personnes engagées
304 dans la lutte antivalidiste ne doivent donc pas espérer des réformes ; cette
305 lutte doit toujours être aussi une lutte contre l'État bourgeois et sa
306 domination de classe.

307 L'assurance-invalidité (AI) est un outil central du contrôle étatique en Suisse.
308 Elle est présentée comme un système de protection pour les personnes handicapées
309 mais sert en réalité avant tout à réguler la force de travail : son objectif
310 principal n'est pas la protection mais la "réinsertion" sur le marché du travail
311 – à des conditions qui forcent souvent les personnes handicapées à travailler
312 dans des emplois séparés et déterminés par des tiers ou mal payés et précaires.
313 Le terme même d'"assurance-invalidité" laisse voir la logique péjorative du
314 système. Le terme d'"invalidité" vient du latin et signifie "sans valeur" ; on
315 voit ici clairement que le système n'a pas été créé pour les personnes
316 handicapées.

317 Les décisions d'attribution d'une rente prennent souvent trois à cinq ans,
318 pendant lesquels les demandeuses doivent autoriser l'AI à recueillir toutes
319 sortes d'informations privées. Dans l'intervalle en attente de la décision, les
320 personnes concernées sont souvent contraintes de demander l'aide sociale. Les
321 personnes handicapées ne sont pas représentées de manière adéquate dans les
322 processus de décision de l'AI, une "industrie de l'expertise" s'étant développée
323 pour expertiser les personnes sur mandat de l'AI. Souvent, ces expertises
324 prennent des décisions arbitraires contre les personnes assurées [\[17\]](#). On le voit
325 en se penchant sur les chiffres, par exemple en 2019 où une décision de rente AI
326 sur quatre a été contestée [\[18\]](#). De plus, les rentes AI suffisent à peine
327 financièrement à garantir le minimum vital ; environ la moitié des bénéficiaires
328 de l'AI dépendent ainsi des prestations complémentaires [\[19\]](#). Pour l'AI, de
329 nombreuses mesures de réduction des prestations ont été décidées récemment dans
330 le cadre de plusieurs révisions de la loi, et une pratique plus stricte a été
331 établie. Ainsi, même les bénéficiaires de rentes sont souvent plongés dans la

332 pauvreté. En 2021, une personne handicapée sur six était menacée de pauvreté.
333 Plus une personne est limitée par son handicap, plus le risque de pauvreté est
334 important[20]. L'AI ne protège donc pas suffisamment contre la pauvreté, mais la
335 favorise activement.

336 Ces situations ne sont pas le fruit du hasard ; elles ont été créées activement
337 par des voies politiques. En 2003, l'UDC de Christoph Blocher a commencé à
338 qualifier les rentière·ers AI de "faux invalides", soupçonnant toutes et tous
339 les rentière·ers AI de percevoir des prestations de l'AI dans une intention
340 frauduleuse. Les personnes souffrant de handicaps psychiques ou invisibles
341 étaient particulièrement suspectées. Ces accusations à l'encontre des
342 rentière·ers n'existaient pas auparavant[21], et le cadrage de l'UDC qualifiant
343 les rentière·ers AI de "paresseuse·eux" voire de fraudeuse·eurs marque encore
344 aujourd'hui le discours autour de l'AI aux dépens des personnes concernées.
345 Ainsi, l'AI est même autorisée à engager des détectives en assurance chargés de
346 détecter d'éventuelles fraudes[22].

347 L'aide sociale reste donc souvent la dernière garantie pour les personnes
348 handicapées. Cependant, les prestations de l'aide sociale couvrent à peine le
349 minimum vital et l'aide sociale ne paie que lorsque le patrimoine éventuellement
350 disponible est presque entièrement épuisé[23]. L'aide sociale est liée à des
351 conditions strictes : les personnes considérées comme "aptés au travail"
352 doivent s'attendre à subir des mesures telles que candidatures forcées et
353 programmes d'entraînement, qui n'offrent généralement pas de perspectives
354 réalistes. Celles qui refusent ces mesures risquent des coupes ou la suppression
355 totale de l'aide. La pauvreté est ainsi utilisée comme un instrument de
356 discipline. Plutôt que de créer une société dans laquelle tout le monde peut
357 bien vivre indépendamment de sa capacité à travailler, l'État contraint les gens
358 à se soumettre à des structures qui les rendent dépendants de lui.

359 Ce contrôle étatique s'étend encore plus loin avec la curatelle de portée
360 générale. Celle-ci prive les personnes touchées de la possibilité de décider
361 elles-mêmes de leur vie, avec une personne externe décidant de leurs finances,
362 conditions de logement et choix de vie fondamentaux souvent sans leur
363 consentement. Cette détermination externe entraîne des restrictions massives :
364 les personnes sous curatelle de portée générale ne bénéficient pas de droits
365 fondamentaux tels que le droit de vote et d'éligibilité. Elles sont ainsi
366 exclues d'une participation politique fondamentale, pendant que les mêmes
367 autorités à décider de ce traitement prétendent s'engager en faveur de
368 l'inclusion. La curatelle de portée générale continue d'être ordonnée, bien
369 qu'il existe dans le droit de la protection des adultes des formes de curatelle
370 moins sévères qui peuvent être adaptées individuellement aux personnes
371 concernées[24]. La curatelle de portée générale doit être supprimée et les

372 curatelles ne doivent être mises en place qu'avec le consentement de la personne
373 concernée. En outre, le nombre de personnes assistées par curatrice·eur
374 professionnel·le doit être réduit fortement afin de garantir une assistance
375 adaptée aux besoins[25]. Par ailleurs, le droit peu connu à "l'aide personnelle"
376 de l'aide sociale devrait être amélioré, renforcé et mieux connu afin d'offrir
377 un soutien à bas seuil et d'éviter ainsi les curatelles[26].

378 Bien que la Suisse ait signé la Convention des Nations unies relative aux droits
379 des personnes handicapées (CDPH), sa mise en œuvre reste manifestement
380 déficiente. Un rapport de l'ONU de 2022 a ainsi révélé de graves lacunes,
381 notamment l'absence de protection contre la discrimination, des prestations de
382 soutien insuffisantes et des pratiques problématiques dans les institutions.
383 Fait particulièrement significatif : la Suisse n'a pas ratifié le protocole
384 facultatif de la CDPH, ce qui prive les personnes handicapées de la possibilité
385 de faire valoir leurs droits devant le comité dédié des Nations unies[27].

386 **Revendications**

- 387 • Les droits fondamentaux des personnes handicapées doivent être garantis de
388 manière conséquente conformément à la CRDPH. Pour cela, il est notamment
389 nécessaire que la Suisse ratifie le protocole facultatif de la CDPH.

- 390 • Mettre fin aux violences policières ! Pour cela, il est nécessaire de
391 mettre en place des services d'alerte indépendants ainsi que des comités
392 composés de personnes concernées et d'organisations de personnes
393 migrant·es. À plus long terme, la police doit être supprimée.

- 394 • Les personnes sous curatelle doivent bénéficier de droits fondamentaux
395 (comme le droit de vote) et la curatelle de portée générale doit être
396 abolie. Parallèlement, les curatelles à l'âge adulte ne doivent pouvoir
397 être mises en place qu'avec le consentement de la personne concernée.

- 398 • Les rentes AI et les autres prestations de l'État social doivent permettre
399 de bien vivre. Une rente AI doit s'élever à au moins 5000 francs (pour une
400 rente complète), et les frais supplémentaires liés au handicap dans la vie
401 quotidienne doivent en outre être pris en charge.

- 402 • Les systèmes actuels de l'État social doivent être fusionnés. Les

403 prestations de l'État social doivent être financées de manière équitable
404 et garantir aux personnes une vie digne, sans bureaucratie et sans
405 condition.

406 **Une histoire de violence: eugénisme et** 407 **euthanasie**

408 Comme nous l'avons déjà mentionné, la violence exercée sur les personnes
409 marginalisées dans la société par le validisme – ainsi que leur exclusion sur
410 les plans juridique et sociopolitique – n'est pas un phénomène nouveau et
411 s'inscrit dans un long historique de violence qui traverse l'histoire de
412 l'humanité. L'histoire récente a connu un changement de paradigme non
413 négligeable sur la question de la violence à l'égard des personnes handicapées
414 avec le développement de l'anthropologie physique et sa récupération au service
415 de l'élaboration de théories raciales dans l'objectif d'installer une domination
416 sur le Sud global. Les théories raciales ont joué un rôle central dans le
417 maintien des rapports de production coloniaux : elles ont été façonnées par le
418 système impérialiste et garantissent son maintien ! Le darwinisme social[28] qui
419 a émergé dans les années 1870 et son outil, l'eugénisme, sont directement issus
420 des théories raciales et se sont penchés non seulement sur la question de la
421 "race", mais également sur d'autres caractéristiques considérées comme
422 indésirables pour les membres d'un peuple supérieur. Le mouvement eugéniste
423 visait donc à influencer et façonner de manière réfléchie et active le
424 patrimoine génétique humain[29], tout d'abord en stérilisant les personnes
425 (principalement femmes) qui étaient considérées comme indésirables puis, jusqu'à
426 aujourd'hui encore, les personnes handicapées.

427 L'eugénisme a pris une ampleur nouvelle et inimaginable jusqu'alors sous le
428 régime nazi par le biais de l'adoption de mécanismes et de logiques coloniales :
429 la persécution systématique et l'assassinat de millions de personnes en Europe,
430 parmi lesquelles des personnes handicapées. Dans le cadre du programme dit
431 d'"euthanasie", plus de 300 000 personnes ont été déclarées "indignes de vivre"
432 et tuées[30].

433 Les logiques validistes partagent donc une histoire commune avec d'autres
434 oppressions. Cependant, dans le cas des personnes handicapées ou des personnes
435 dites "asociales", la justification ne reposait pas seulement sur la "pureté
436 raciale" mais aussi sur l'efficacité économique : les personnes handicapées
437 étaient perçues comme un coût que l'État cherchait à éliminer. Ces pratiques
438 constituaient une version plus agressive de la logique des coupes sociales
439 actuelles : les personnes qui ne répondaient pas aux normes de productivité

440 devaient être triées et éliminées[31].

441 Il ne faut cependant pas réduire l'intérêt d'un régime fasciste à cibler une
442 partie de la population à des questions simplement idéologiques ou de
443 production, mais également prendre en compte l'aspect stratégique d'une telle
444 démarche. Dans le cas des régimes fascistes ou plus généralement nationalistes,
445 l'unification d'un "peuple" n'est possible que par l'exclusion d'une partie de
446 celui-ci, la haine envers cette partie jouant le rôle de ciment social. Les
447 personnes handicapées faisaient donc partie des boucs émissaires du régime nazi,
448 dont l'objectif était de construire et consolider un modèle fantasmé du peuple
449 allemand.

450 Covid-19 et validisme

451 Plus récemment, la pandémie de Covid-19 a fait ressortir clairement les
452 contradictions internes du validisme. La société était fortement divisée et les
453 théories du complot ont gagné en influence en exploitant l'état de désespoir
454 causé par la pandémie et en jouant sur la méfiance des gens envers l'État. Il y
455 avait ainsi d'un côté de nombreuses personnes qui adhéraient majoritairement aux
456 mesures de lutte contre la pandémie, et de l'autre une partie de la population
457 qui ne respectait pas les restrictions et suivait la désinformation ciblée des
458 théoricien·nes du complot d'extrême droite.

459 En réalité, l'ampleur du danger du Covid-19 a été sous-estimée par l'ensemble de
460 la société. Tout d'abord, le virus a eu des conséquences graves pour les
461 personnes handicapées : au Royaume-Uni par exemple, elles encouraient un risque
462 de décès bien plus élevé que pour les personnes non handicapées, sans toutefois
463 qu'il ait été possible d'identifier une cause unique à cela[32]. Cela peut
464 s'expliquer par une discrimination systématique à leur encontre, se manifestant
465 notamment par le fait que les patient·es étaient classé·es par ordre de priorité
466 en fonction de leur "meilleure chance de survie" en raison du manque de place
467 dans les établissements de santé[33]. Les personnes handicapées étaient traitées
468 comme des citoyen·nes de seconde classe, dont la vie aurait moins de valeur que
469 celle des personnes non handicapées. La levée précipitée des mesures de
470 protection a également montré que les gouvernements bourgeois accordaient moins
471 d'importance à la vie des personnes handicapées et âgées qu'aux intérêts
472 économiques du capital. Ces capitalistes n'ont alors pas fait grand-chose pour
473 mettre fin à la pandémie : elles et ils ont préféré maintenir leur politique de
474 maximisation des profits, par exemple à travers les brevets déposés par les
475 entreprises pharmaceutiques pour leurs vaccins au mépris de l'intérêt des
476 personnes. Les conséquences ont été particulièrement lourdes dans le dit Sud
477 global et pour les personnes handicapées qui y vivaient, offrant une preuve
478 supplémentaire que les grandes entreprises privilégient toujours leurs profits à

479 la vie humaine.

480 Le Covid-19 n'est pas seulement un danger pour les personnes handicapées, il est
481 aussi la cause de handicaps chroniques : fatigue, difficultés de concentration
482 et troubles de la mémoire, problèmes respiratoires, etc. L'une des
483 contradictions du capitalisme, particulièrement visible lors de la pandémie, est
484 son impossibilité de construire une vision à long terme. En effet, en ne
485 protégeant pas la santé de la population, le système perd à long terme sa force
486 de travail globale et augmente les coûts des assurances et de l'aide sociale.

487 De plus, le statut socio-économique joue également un rôle déterminant dans le
488 résultat d'un traitement au sein du système de santé capitaliste – un élément
489 directement constatable avec la pandémie, mais aussi de manière générale.
490 Certaines personnes au statut bas souffrent donc particulièrement des effets
491 négatifs de leur handicap faute de soins de qualité rendus inaccessibles par
492 leur coût ou pour d'autres raisons liées à leurs conditions économiques et
493 sociales. Le système de santé suisse se caractérise par l'existence de
494 nombreuses caisses d'assurance maladie en concurrence les unes avec les autres.
495 La loi interdit bien aux caisses maladie de sélectionner les personnes en
496 fonction de leur risque de maladie, mais cela ne les empêche pas de leur refuser
497 fréquemment l'accès aux examens et aux traitements nécessaires. Les personnes
498 handicapées doivent supporter des coûts de santé particulièrement élevés et ont
499 en même temps souvent un revenu plus faible. Elles sont donc encore plus
500 vulnérables au sein du système de santé. Cela s'explique par le financement non
501 solidaire du système de santé suisse, avec des primes par tête, des franchises
502 (différentes) et des quotes-parts [\[34\]](#).

503 Mais le Covid-19 montre aussi que des mesures de protection de la santé sont
504 possibles et que la population, si elle n'est pas influencée par les discours
505 d'extrême droite, peut les suivre. On voit donc que des mesures visant à
506 améliorer l'accessibilité commune peuvent être mises en place s'il y a une
507 volonté politique suffisante pour le faire, de même que pour la lutte contre les
508 discours dangereux et conspirationnistes. Le Covid-19 n'a cependant pas disparu
509 et représente encore aujourd'hui une source de handicap et un danger particulier
510 pour les personnes qui vivent déjà avec un handicap.

511 **Travail de care, reproduction et sexualité :** 512 **l'antivalidisme féministe**

513 La société capitaliste n'organise pas le travail de care comme une
514 responsabilité commune de la société mais l'externalise dans des conditions
515 d'emploi non rémunérées ou précaires. Avec cette logique, les personnes

516 handicapées sont doublement touchées : elles ont souvent besoin d'assistance et
517 sont en même temps exploitées en tant que travailleuse·eurs du care, que ce soit
518 au sein de leur famille, par le biais des exigences de capacité dans la vie
519 familiale bourgeoise ou dans des emplois mal payés dans les soins.

520 Le soutien de l'État aux personnes handicapées est délibérément insuffisant.
521 Plutôt que de garantir des prestations d'assistance généralisées et
522 autodéterminées, l'assistance et les moyens auxiliaires sont considérés comme
523 une responsabilité privée. Ce sont les proches des personnes concernées,
524 généralement des femmes et des minorités de genre, qui doivent assumer ce
525 travail de manière contrainte et souvent non rémunérée, sans ne recevoir
526 suffisamment ni de reconnaissance ni de protection financière et sociale. Au
527 lieu de cela, les proches soignant·es et les personnes soignées sont poussé·es
528 dans des dépendances durables et non professionnelles. En parallèle, les
529 soignant·es professionnel·les, souvent des femmes issues de l'immigration, sont
530 employé·es dans des conditions précaires. Les services de soins et d'assistance
531 sont mis en concurrence et les budgets de l'État réduits en parallèle. Le
532 travail de care est ainsi dévalorisé au maximum – qu'il s'agisse d'un "devoir
533 familial" non rémunéré ou d'un service sous-payé.

534 Les personnes handicapées ne sont pas seulement confrontées à une limitation de
535 leurs droits en matière de soins et d'assistance, mais aussi à des atteintes
536 massives à leur autodétermination physique. La sexualité, la reproduction et
537 l'intimité leur sont souvent refusées ou contrôlées de manière problématique.
538 Les personnes sous curatelle de portée générale peuvent être stérilisées contre
539 leur gré si les autorités le jugent "nécessaire". Cette pratique est une attaque
540 directe contre l'autodétermination physique[35]. Pour les personnes handicapées,
541 la logique patriarcale du contrôle sexué du corps et de la reproduction se
542 manifeste non seulement en matière de droit à l'avortement, mais aussi à
543 l'inverse de droit à avoir des enfants. Le personnel médical, les autorités et
544 l'environnement social remettent souvent en question le fait que les personnes
545 handicapées "puissent" ou "aient le droit" d'être parents. Les barrières
546 structurelles rendent la grossesse et la parentalité encore plus difficiles. Si
547 les programmes nazis de meurtre direct mentionnés plus haut semblent appartenir
548 au passé, l'idéologie qui les sous-tendait est bien toujours vivante : le débat
549 sur l'augmentation des coûts des soins ou des méthodes médicales comme le
550 diagnostic prénatal, le diagnostic préimplantatoire ou la fécondation in vitro
551 ouvrent de nouvelles possibilités à une génétique de reproduction néo-
552 eugéniste[36]. Les interruptions de grossesse sur la base d'un diagnostic de
553 handicap sont largement acceptées par la société. Le handicap est présenté comme
554 un "fardeau" évitable et non comme une partie légitime de la vie[37].

555 L'autodétermination sexuelle est systématiquement refusée aux personnes

556 handicapées. Comme elles sont infantilisées ou déshumanisées, on leur dénie
557 également le droit à avoir une sexualité. De nombreuses personnes handicapées
558 grandissent sans offres d'éducation sexuelle ni possibilités de contacts sexuels
559 et sont limitées dans l'organisation de leurs relations dans des institutions ou
560 par des curatelles. Lorsque les personnes handicapées expriment leurs besoins
561 sexuels, ceux-ci sont souvent considérés comme non pertinents. Les personnes qui
562 ont besoin de soins ou d'assistance doivent se justifier si ces derniers sont
563 également sollicités pour des besoins sexuels. De nombreuses personnes vivant au
564 sein d'institutions n'ont pas la possibilité d'avoir des relations intimes de
565 manière autonome.

566 Par ailleurs, les personnes handicapées – notamment habitant dans des
567 institutions fermées – sont touchées de manière disproportionnée par les
568 violences sexistes et sexuelles. Les dépendances structurelles, les rapports de
569 force inégaux et les tabous sociaux facilitent la violence et les agressions, en
570 particulier au sein des institutions. Les femmes handicapées ont dix fois plus
571 de risques que les femmes non handicapées d'être victimes de violences
572 sexuelles, mais de nombreux cas restent invisibles faute d'être pris au sérieux
573 ou reconnus comme tels [\[38\]](#). Alors que leur sexualité est niée d'une part, les
574 corps handicapés sont également fétichisés d'autre part car construits comme
575 "déviant" ou "déficients". Pour cette raison et en raison de l'absence de lieux
576 sociaux de rencontre ou d'éducation sexuelle, il est difficile pour les
577 personnes handicapées (particulièrement à celles handicapées sur le plan
578 cognitif) de trouver, avoir et pouvoir mettre fin à des relations sexuelles et
579 de partenariat. C'est pourquoi il est essentiel de développer des offres
580 accessibles d'éducation, d'accompagnement et d'assistance sexuelle.

581 Le contrôle sur les corps handicapés ne se limite pas aux tabous sociaux et aux
582 rapports de force mais est également maintenu par la pratique médicale. Les
583 personnes handicapées sont plus souvent soumises à la contrainte médicale que la
584 moyenne, que ce soit pour des opérations forcées, des interventions hormonales
585 ou dans le refus de certains services médicaux. De nombreuses personnes
586 handicapées constatent que les médecins ne prennent pas leurs plaintes au
587 sérieux ou prennent des décisions à leur insu [\[39\]](#).

588 De nombreuses luttes féministes se concentrent sur l'autodétermination
589 reproductive ou l'amélioration de la rémunération du travail de care mais
590 oublient les perspectives de handicap, mais le féminisme ne peut être conséquent
591 qu'en s'opposant à la fois aux structures patriarcales et aux structures
592 validistes. La dévalorisation du travail de care, le contrôle de la reproduction
593 et la discrimination des parents handicapés montrent à quel point ces mécanismes
594 de domination sont étroitement imbriqués. Les personnes handicapées ont droit à
595 l'autodétermination sexuelle de leur corps. Une société qui considère la

596 sexualité et le handicap comme contradictoires non seulement renforce la
597 violence et la dépendance mais refuse aussi aux personnes handicapées la
598 reconnaissance de droits humains fondamentaux.

599 **Revendications**

- 600 • Interdire les stérilisations forcées ;

- 601 • Garantir le droit à la parentalité pour les personnes handicapées ;

- 602 • Permettre un accès simple et non bureaucratique aux prestations
603 d'assistance, incluant la rémunération des prestations d'assistance
604 fournies par les proches ;

- 605 • Donner aux personnes handicapées un droit de participation démocratique à
606 la prise des décisions dans le système de santé à tous les niveaux de
607 gestion et de décision, afin de garantir que les décisions soient prises
608 pour les patient·es handicapé·es et non contre elles et eux ;

- 609 • Garantir le droit à l'autodétermination sexuelle, incluant l'accès à
610 l'éducation sexuelle, à l'accompagnement sexuel et à l'assistance sexuelle
611 ;

- 612 • Créer un centre de contact et de référence pour les violences (notamment
613 sexuelles) envers les personnes handicapées.

614 **Mettre fin à l'isolement et à l'oppression** 615 **institutionnelles, pour l'autodétermination en** 616 **matière de logement**

617 Le droit au logement est un droit humain fondamental. Cependant, les personnes
618 handicapées sont particulièrement impactées par la crise générale du logement :
619 les logements accessibles sont rares, chers et souvent placés derrière des
620 obstacles bureaucratiques importants. Les personnes qui ont besoin d'assistance

621 ou d'encadrement se retrouvent rapidement placées en institution, étant donné
622 qu'il leur est difficile de vivre de manière autonome. Ces institutions sont des
623 structures d'organisation au sein desquelles les personnes handicapées vivent,
624 travaillent ou sont prises en charge à part de la vie quotidienne de la société.
625 Leur vie y est généralement régie par des procédures strictes qui font passer la
626 logique de l'institution avant les besoins individuels et le droit à
627 l'autodétermination des personnes.

628 Seuls 6 % environ des logements suisses sont accessibles[\[40\]](#), et les personnes
629 handicapées ne peuvent souvent même pas payer pour ceux-ci[\[41\]](#). En parallèle,
630 les loyers des rares logements accessibles sont nettement supérieurs au budget
631 de nombreuses personnes handicapées. Mais alors que la Confédération et les
632 cantons se targuent de faire progresser l'accessibilité, les obligations légales
633 sont minimales : selon la loi sur l'égalité pour les personnes handicapées[\[42\]](#), le
634 respect des normes d'accessibilité n'est obligatoire que pour les nouvelles
635 constructions et les transformations de bâtiments d'habitation de plus de huit
636 logements. Il est en outre possible d'y déroger si elles engendrent par exemple
637 des coûts trop élevés ou des atteintes à la protection du patrimoine[\[43\]](#). Par
638 ailleurs, les logements urbains modernes ne sont pas financièrement accessibles
639 aux personnes handicapées, ce qui signifie que beaucoup d'entre elles n'ont
640 d'autre choix que d'habiter dans des communes plus petites ou des quartiers mal
641 desservis. Les bâtiments publics, les arrêts de transports publics et les rues y
642 sont encore moins accessibles que dans les villes. Des logements accessibles ne
643 suffisent pourtant pas à la participation sociale et à une vie autodéterminée.
644 Les barrières doivent être éliminées de manière conséquente dans l'espace public
645 et dans tous les bâtiments. La simple suppression de quelques obstacles ne
646 suffit pas, car tous les obstacles ne sont pas égaux : un monte-escalier élimine
647 certes l'obstacle des marches, mais le désavantage subsiste car le temps
648 nécessaire pour monter les étages reste nettement plus important. Par ailleurs,
649 les installations quotidiennes doivent se trouver à proximité immédiate les unes
650 des autres.

651 Une enquête de Pro Infirmis de 2023 met également en évidence les difficultés
652 rencontrées par les personnes handicapées dans la recherche de logement. La
653 moitié des personnes handicapées interrogées y ont ainsi déclaré se sentir
654 limitées dans leur recherche d'un logement adapté. En plus du manque de moyens
655 financiers ou d'espace de logement, on constate ainsi le problème majeur de la
656 discrimination sur le marché du logement : absence de recensement de l'offre en
657 matière de logements accessibles, informations insuffisantes dans les offres,
658 difficultés à disposer de la flexibilité nécessaire pour les visites et refus de
659 candidatures en masse uniquement en raison du handicap[\[44\]](#).

660 Plutôt que de faciliter l'accès des personnes handicapées à un logement

661 autodéterminé, l'État promeut avant tout les foyers et les logements protégés.
662 Environ 44 000 personnes handicapées en Suisse vivent dans des institutions, non
663 pas parce qu'elles le veulent mais parce que les autres modes de logement sont
664 difficiles à payer[45]. Le cas échéant, la plupart ne peuvent pas choisir
665 librement leur canton de résidence car les cantons remplissent en priorité les
666 places dans leurs propres institutions. Les fonds cantonaux sont donc également
667 liés aux places en institution et manquent pour promouvoir des projets de
668 logement alternatifs[46].

669 Le logement en institution tel qu'il est mis en œuvre actuellement enfreint par
670 ailleurs de nombreuses dispositions de la CDPH et les droits humains. Les
671 logements sont souvent stationnaires, séparés des espaces sociaux et permettent
672 peu de liberté dans l'organisation au quotidien. Les institutions décident
673 généralement de qui placer dans les mêmes logements, des menus de repas et des
674 activités pour organiser le temps libre. De plus, les structures d'accueil de
675 jour propres aux institutions et la structure des emplois sur le deuxième marché
676 du travail empêchent généralement de trouver un emploi sur le premier.
677 Travailler au sein du second marché du travail réduit le droit aux prestations
678 d'assistance, privant les personnes vivant en institution de la possibilité de
679 changer à la fois de marché pour passer au premier et de celle de changer de
680 situation de logement en raison de leur situation de travail. Les foyers
681 d'hébergement rendent l'autodétermination impossible et créent une dépendance
682 quasiment absolue[47].

683 Une vie autodéterminée suppose que les personnes handicapées disposent des mêmes
684 chances et des mêmes droits que toutes les autres en matière de choix de leur
685 logement. Cela signifie un logement accessible, des trajets rapides, la sécurité
686 financière et le droit de décider librement où, comment et avec elles désirent
687 vivre.

688 **Revendications**

- 689 • Les personnes handicapées doivent être libres de choisir leur lieu de
690 résidence et leur mode de logement ;

- 691 • Les personnes handicapées doivent se voir reconnaître un droit légal à
692 disposer d'un logement accessible et abordable ;

- 693 • La contribution d'assistance doit être développée afin de permettre un
694 logement autonome. Les formes alternatives de logement doivent également

695 être encouragées ;

696 • Les résidences assistées doivent être progressivement fermées dès que
697 suffisamment d'alternatives auront pu être mises en place. Les personnes
698 doivent être soutenues dans leur transition vers un logement autonome.
699 Dans l'intervalle, les subventions aux institutions doivent être soumises
700 à des critères plus stricts alignées sur la mise en œuvre de la CDPH ;

701 • Les bâtiments existants doivent être transformés le plus rapidement
702 possible, avec une priorité particulière pour les bâtiments publics à
703 haute fréquentation. La transformation des bâtiments d'habitation doit
704 être encouragée financièrement, et les coûts de transformation ne doivent
705 pas être supportés par les locataires ;

706 • Tous les nouveaux bâtiments doivent être conçus de manière à éliminer au
707 maximum les barrières et être le plus accessibles possible. À défaut de
708 respect des critères, le permis de construire doit être refusé.

709 **Pas d'accès, pas de participation: les personnes** 710 **handicapées sont exclues de la vie publique**

711 Les personnes qui n'ont pas accès à un logement personnel central perdent plus
712 que la simple présence d'un toit au-dessus de leur tête. À défaut de logements
713 abordables et accessibles, de nombreuses personnes handicapées sont contraintes
714 de vivre dans des zones difficiles d'accès ou des institutions fermées. Cela ne
715 limite pas seulement leur liberté personnelle mais renforce également leur
716 isolement social. Les transports publics restent inutilisables pour de
717 nombreuses personnes handicapées. Malgré des décennies de promesses politiques
718 et de mise en place de dispositions légales, 40 % des gares et les deux tiers
719 des arrêts de tram et de bus ne répondent pas à ce jour aux exigences
720 d'"accessibilité"[\[48\]](#), [\[49\]](#). L'accent politique est par ailleurs
721 particulièrement placé sur la suppression des espaces entre les trains et les
722 quais, en oubliant au passage de nombreuses autres barrières au niveau de la
723 communication des informations ou encore des installations sanitaires et de
724 celles destinées au public et au commerce. Les mesures d'assistance ou de
725 remplacement de services sont souvent considérées comme des efforts suffisants,
726 mais elles ont en réalité un effet séparateur et rendent empêchent l'autonomie
727 des personnes handicapées. L'aménagement du territoire se concentre

728 principalement sur la rentabilité des quartiers et des territoires et sur
729 l'accessibilité aux pendulaires, mais la mobilité est aussi et avant tout une
730 condition essentielle pour pouvoir entretenir des contacts sociaux, profiter des
731 offres de loisirs ou s'engager dans des associations, ainsi que plus
732 généralement pouvoir gérer les affaires courantes nécessaires de manière
733 autonome.

734 Les personnes handicapées manquent aujourd'hui d'accès à la vie sociale. Les
735 transports publics ne constituent pas le seul chantier : l'accès aux
736 manifestations culturelles et la capacité à fréquenter des espaces communs comme
737 les restaurants, les bibliothèques ou les parcs sont souvent barrées. La
738 communication promotionnelle autour des associations, espaces publics ou
739 événements peine à atteindre les personnes handicapées et n'est généralement pas
740 facile à comprendre. Les institutions ne s'efforcent pas de proposer des offres
741 de loisirs qui dépassent leurs locaux et leurs cercles. Non seulement les
742 informations d'accessibilité font défaut, mais les événements, salles ou
743 itinéraires sont aussi encore largement bardés de barrières diverses. Le choix
744 du programme et la représentation lors d'événements culturels ne correspondent
745 pas non plus à de nombreuses personnes handicapées, et les alternatives adaptées
746 sont rares. Lorsque des personnes handicapées apparaissent dans l'art ou la
747 culture, elles sont souvent représentées par des personnes non handicapées qui
748 reproduisent des stéréotypes. Différentes raisons sont invoquées pour expliquer
749 l'échec à éliminer des barrières à l'accès, allant de la non-priorité à
750 l'absence de réflexion dédiée. Souvent, les barrières ne sont pas un effet
751 secondaire accidentel mais une conséquence directe de la logique capitaliste,
752 l'accessibilité étant recalée au rang de préoccupation secondaire dès lors
753 qu'elle entraîne des coûts. En parallèle, il existe les obstacles financiers aux
754 mesures d'assistance ou de construction. Les organisatrice·eurs de petites
755 manifestations culturelles ou les associations et organisations disposant d'un
756 faible budget peuvent difficilement faire face aux frais d'interprétation en
757 langue des signes ou d'aménagement des toilettes. Ces personnes et structures
758 ont besoin d'un soutien financier, car elles sont souvent conscientes des
759 barrières mais ne disposent pas des ressources pour traiter le problème.

760 **Revendications**

- 761 • Les barrières à l'accès dans les transports doivent être supprimées,
762 notamment au sein des transports publics mais également en matière de
763 bandes de guidage, chemins piétons accessibles aux fauteuils roulants ou
764 possibilité de traverser les routes en sécurité ;
- 765 • Des sources d'information accessibles doivent être fournies à grande

766 échelle, impliquant la mise à disposition d'informations dans différents
767 formats perceptibles par différents sens et faciles à comprendre ;

768 • Tous les bâtiments et espaces publics doivent être transformés sans délai
769 et de la manière la plus accessible possible. La transformation doit être
770 accélérée par des dispositions légales qui englobent "l'accessibilité"
771 dans toute son ampleur et par des programmes de soutien ciblés ;

772 • Promouvoir l'accessibilité des offres culturelles et activités de loisirs,
773 incluant le soutien financier aux organisatrice·eurs, associations et
774 lieux culturels en vue de permettre des aménagements ou services
775 d'assistance.

776 **Un monde avec toutes et tous, mais sans les** 777 **institutions**

778 L'existence des institutions spécialisées est un pilier central du système
779 validiste. Les foyers, les ateliers, les "emplois protégés" ou toutes autres
780 formes de logement encadrées reposent sur l'idée que les personnes handicapées
781 ne sont pas capables de vivre de manière autonome. Les institutions peuvent être
782 décrites selon trois caractéristiques ou modes d'action : les résident·es sont
783 isolé·es du reste de la société et/ou contraint·es de vivre avec d'autres
784 personnes ; elles et ils n'ont pas suffisamment de contrôle sur leur vie et sur
785 les décisions qui les concernent, et les exigences de l'institution priment sur
786 leurs besoins individuels ; les institutions sont l'expression et l'élément clé
787 d'un système qui isole et exclut les personnes handicapées[50]. Cela est causé
788 d'abord par leur situation distincte et à l'écart de manière générale, mais
789 surtout parce que les résident·es doivent souvent vivre, travailler et passer
790 tout leur temps libre dans le même lieu. Même les réformes des pratiques et de
791 la structure des institutions ne peuvent pas mettre fin à la relation de pouvoir
792 et de dépendance extrême entre les soignant·es et les personnes handicapées en
793 leur sein. Les institutions ne sont pas des "services d'aide", mais des lieux de
794 contrôle. Un système qui maintient l'existence des institutions ne crée pas
795 d'inclusion mais consolide la séparation entre les personnes "socialement
796 capables" et les personnes "non socialement capables". Si l'on veut une
797 véritable autodétermination et possibilité de participation, il est nécessaire
798 de lutter pour l'abolition de toutes les institutions spécialisées, c'est-à-dire
799 pour la désinstitutionalisation. Toutes les formes d'institutionnalisation
800 doivent être abolies, les nouveaux placements empêchés et les subventions aux

801 institutions supprimées afin de servir plutôt à soutenir des structures et des
802 mesures qui permettent une vie autodéterminée. Les arguments en faveur de
803 l'institutionnalisation, qui la justifient en tant que "mesures de protection"
804 en cas de manque de soutien communautaire, de pauvreté ou de stigmatisation, ne
805 font que montrer que le véritable problème réside dans le validisme systémique.

806 La simple fermeture des institutions spécialisées ne suffit cependant pas, il
807 faut l'accompagner d'un développement du travail de care sur la base de la
808 solidarité communale. Des réseaux de care développés couplés à un logement
809 coopérativisé, intergénérationnel et solidaire pourraient en revanche façonner
810 une société qui allie habitat et travail de care. Les quartiers et les
811 structures publiques répondraient ainsi aux besoins spécifiques de toutes les
812 personnes qui les habitent. Les personnes handicapées, en particulier anciennes
813 résidentes des institutions spécialisées, seraient placées au cœur de la
814 planification de la désinstitutionnalisation et émancipées de l'influence des
815 groupes qui profitent des institutions [\[51\]](#).

816 **Pour une gauche antivalidiste et** 817 **anticapitaliste!**

818 Un antivalidisme révolutionnaire est anticapitaliste. Les personnes handicapées
819 vivent l'oppression non seulement comme une exclusion sociale mais également
820 comme un désavantage économique direct. La lutte pour leurs droits ne peut donc
821 pas se limiter à une politique d'inclusion réformiste mais doit s'attaquer au
822 capitalisme et à ses mécanismes d'oppression. Ce n'est pas le cas au sein de la
823 plupart des organisations qui défendent les droits des personnes handicapées en
824 poursuivant des objectifs réformistes et humanistes, pour la plupart dans le but
825 d'obtenir des aides financières et des prestations d'assistance. Elles négocient
826 avec l'État plutôt que de lutter contre ses structures, demandent de meilleures
827 lois, davantage de subventions et une meilleure protection sociale, plutôt que
828 de remettre en question le système qui maintient les personnes handicapées dans
829 la dépendance et la pauvreté. Ainsi, elles restent avant tout des prestataires
830 de services qui gèrent la pauvreté au lieu de la combattre. Leur intérêt est de
831 se maintenir elles-mêmes et de maintenir les institutions. Une politique
832 révolutionnaire en faveur des personnes handicapées doit rompre avec cette
833 dépendance. Elle doit allier les mouvements de travailleuse·eurs, les luttes
834 féministes et les structures anticapitalistes plutôt que compter sur la charité
835 de l'État.

836 L'antivalidisme est négligé en tant que position et en tant que pratique au sein
837 de la gauche également. Alors que les mobilisations contre le racisme, le
838 patriarcat et le capitalisme se multiplient, les activités axées sur la lutte

839 antivalidiste restent une exception. Dans ce contexte, l'absence d'attention
840 portée aux luttes antivalidistes historiques est également remarquable. Le
841 mouvement antivalidiste des années 1980 portait des revendications claires et
842 cohérentes, mais ses succès n'ont jamais été reconnus de manière durable. Nous
843 manquons en outre d'une théorie antivalidisme largement soutenue et
844 matérialiste. Le validisme doit être compris comme une question de classe, car
845 la lutte pour de meilleures prestations sociales ne suffit pas – il faut créer
846 une société qui n'évalue personne en fonction de son potentiel à l'exploitation.

847 Pour ce faire, il incombe à l'ensemble de la gauche de rendre ses espaces et ses
848 offres plus accessibles aux personnes handicapées. Les personnes handicapées
849 doivent être visibles en tant qu'actrice·eurs active·ifs et l'accessibilité
850 pensée de manière globale, au sein de laquelle les personnes handicapées jouent
851 un rôle de tête, afin que notre lutte réponde aux besoins de toutes et tous et
852 que chacun·e puisse y participer selon ses possibilités. Des normes de capacité
853 impensées continuent d'exister et dominant souvent au sein de nombreuses
854 structures de gauche. Nous devons nous attaquer explicitement à ces normes pour
855 pouvoir nous qualifier de mouvement antivalidiste. Des barrières à l'accès
856 demeurent dans les manifestations et actions, la communication interne et
857 externe et au sein de la culture des organisations.

858 De plus, nous devrions lutter concrètement pour une société aussi libérée que
859 possible de ses barrières plutôt que parler d'une "absence de barrières"
860 impossible à atteindre au sein de nos espaces. Nous devons devenir une société
861 qui comprend et s'attaque aux obstacles non seulement physiques mais aussi
862 sociaux, économiques et culturels à la fois dans leurs manifestations tangibles
863 et à leur racine systématique. Dans ce contexte, le travail de formation est
864 essentiel, mais il ne doit pas reposer uniquement sur les épaules des personnes
865 handicapées. La gauche ne doit pas prétendre rendre le système plus "inclusif"
866 mais plutôt provoquer le renversement radical des mécanismes d'exclusion de la
867 société. Il est nécessaire pour ce faire de construire une alliance critique du
868 système qui puisse rendre visible la résistance antivalidiste à travers des
869 campagnes et des événements. Par ailleurs, les organisations antivalidistes déjà
870 actives doivent être intégrées dans les alliances de mouvements féministes,
871 antiracistes et anticapitalistes.

872 Le validisme a été créé par la société pour l'ordre capitaliste et en utilisant
873 ses catégories, et seul un mouvement fort et cohérent peut le vaincre. Nous ne
874 nous battons pas seulement pour plus d'accessibilité mais pour la fin d'un
875 système qui évalue, valorise et exclut les personnes. Pour cela, nous devons
876 rompre avec le capitalisme, la violence d'État et sociale ainsi que les
877 institutions spécialisées qui dépossèdent les personnes d'elles-mêmes. Pour
878 cela, nous devons arracher l'éducation, le travail, le logement, les soins, la

879 culture et la possibilité de participation au capital et les mettre à la
880 disposition de toutes et tous. Notre solidarité ne doit pas être sélective mais
881 radicale, révoltée et concrète. Car dans la lutte pour le socialisme, le
882 validisme doit être attaqué de manière conséquente, à la racine, avec et par les
883 personnes handicapées !

884 [\[1\]https://www.ssoar.info/ssoar/bitstream/handle/document/1877/ssoar-psychges-
885 2005-1-waldschmidt-
886 disability_studies_individuelles.pdf?sequence=1&isAllowed=y&lnkname=ssoar-
887 psychges-2005-1-waldschmidt-disability_studies_individuelles.pdf](https://www.ssoar.info/ssoar/bitstream/handle/document/1877/ssoar-psychges-2005-1-waldschmidt-disability_studies_individuelles.pdf?sequence=1&isAllowed=y&lnkname=ssoar-psychges-2005-1-waldschmidt-disability_studies_individuelles.pdf)

888 [\[2\] Engels, F. \(1878\). *Anti-Dühring* \(M. E. Dühring bouleverse la science\). J.-M.
889 Tremblay. p. 21. <http://gesd.free.fr/antiduhr.pdf>](http://gesd.free.fr/antiduhr.pdf)

890 [\[3\] Il convient en outre de noter que le terme handicap n'est apparu qu'à la
891 Renaissance. Avant cela, aussi bien le mot que le concept derrière n'avaient
892 aucune signification. \(HANDICAP: Definition von HANDICAP. \(s. d.\). Consulté le
893 31 mars 2025 à l'adresse <https://www.cnrtl.fr/definition/academie9/handicap>\)](https://www.cnrtl.fr/definition/academie9/handicap)

894 [\[4\]https://www.ccne-ethique.fr/sites/default/files/2022-03/CCNE-
895 %20Avis%20138%20-%20L%27eugenisme%20de%20quoi%20parle-t-on.pdf. \(s. d.\).
896 Consulté le 31 mars 2025 à l'adresse \[https://www.ccne-
ethique.fr/sites/default/files/2022-03/CCNE-%20Avis%20138%20-
%20L%27eugenisme%20de%20quoi%20parle-t-on.pdf\]\(https://www.ccne-
897 ethique.fr/sites/default/files/2022-03/CCNE-%20Avis%20138%20-
898 %20L%27eugenisme%20de%20quoi%20parle-t-on.pdf\)](https://www.ccne-ethique.fr/sites/default/files/2022-03/CCNE-%20Avis%20138%20-%20L%27eugenisme%20de%20quoi%20parle-t-on.pdf)

899 [\[5\] Boëldieu-Trevet, J. \(2018\). Des nouveaux-nés malformés et un roi boiteux :
900 Histoires Spartiates. *Pallas. Revue d'études antiques*, 106, article 106.
901 <https://doi.org/10.4000/pallas.5737>](https://doi.org/10.4000/pallas.5737)

902 [\[6\] Platon, La République, Livre V](#)

903 [\[7\] La réification est le processus par lequel un élément qui n'est pas
904 initialement une "chose" acquiert les propriétés d'une "chose". En l'occurrence,
905 des êtres humains qui perdent leurs caractéristiques d'êtres vivants dotés d'une
906 conscience propre pour être considérés comme des marchandises par le système
907 capitaliste sont *réifiés*.](#)

908 [\[8\] Karl Marx, *Le Capital, Livre I - Chapitre XXI : Le salaire aux pièces*, 1867](#)

909 [\[9\] Clouet, H. \(2023\). Les Quatre Usages du Concept de L'armée de Réserve.
910 *Actuel Marx*, 73\(1\), 134-154. <https://doi.org/10.3917/amx.073.0134>.](https://doi.org/10.3917/amx.073.0134)

911 [\[10\]https://www.marchecomplementaire.ch/wp-](https://www.marchecomplementaire.ch/wp-content/uploads/2019/10/DEUTSCH_Kurzbericht_DEFINITIV_30092019.pdf)
912 [content/uploads/2019/10/DEUTSCH_Kurzbericht_DEFINITIV_30092019.pdf](https://www.marchecomplementaire.ch/wp-content/uploads/2019/10/DEUTSCH_Kurzbericht_DEFINITIV_30092019.pdf)

913 [\[11\]https://www.blick.ch/politik/extrem-niedrige-loehne-in-der-kritik-](https://www.blick.ch/politik/extrem-niedrige-loehne-in-der-kritik-behinderte-arbeiten-fuer-einen-rappen-pro-stunde-id18103325.html)
914 [behinderte-arbeiten-fuer-einen-rappen-pro-stunde-id18103325.html](https://www.blick.ch/politik/extrem-niedrige-loehne-in-der-kritik-behinderte-arbeiten-fuer-einen-rappen-pro-stunde-id18103325.html)

915 [\[12\] ibid.](#)

916 [\[13\]https://www.marchecomplementaire.ch/wp-](https://www.marchecomplementaire.ch/wp-content/uploads/2019/10/DEUTSCH_Kurzbericht_DEFINITIV_30092019.pdf)
917 [content/uploads/2019/10/DEUTSCH_Kurzbericht_DEFINITIV_30092019.pdf](https://www.marchecomplementaire.ch/wp-content/uploads/2019/10/DEUTSCH_Kurzbericht_DEFINITIV_30092019.pdf)

918 [\[14\] Klaus Klemm: Sonderweg Förderschulen: Hoher Einsatz, wenig Perspektiven –](#)
919 [Eine Studie zu den Ausgaben und zur Wirksamkeit von Förderschulen in](#)
920 [Deutschland, p. 7](#)

921 [\[15\]https://thehill.com/opinion/civil-rights/512370-black-disabled-americans-](https://thehill.com/opinion/civil-rights/512370-black-disabled-americans-continue-to-face-higher-rates-of-police/)
922 [continue-to-face-higher-rates-of-police/](https://thehill.com/opinion/civil-rights/512370-black-disabled-americans-continue-to-face-higher-rates-of-police/)

923 [\[16\]https://time.com/5857438/police-violence-black-disabled/](https://time.com/5857438/police-violence-black-disabled/)

924 [\[17\]https://promentesana.ch/assets/files/4_Ueber-uns/1_Aktuelles/News/Artikel-](https://promentesana.ch/assets/files/4_Ueber-uns/1_Aktuelles/News/Artikel-Beobachter_IV-Rente.pdf)
925 [Beobachter_IV-Rente.pdf](https://promentesana.ch/assets/files/4_Ueber-uns/1_Aktuelles/News/Artikel-Beobachter_IV-Rente.pdf)

926 [\[18\] ibid. page 8](#)

927 [\[19\]](#)
928 <https://www.bsv.admin.ch/bsv/de/home/sozialversicherungen/ergaenzungsleistungen/>
929 [-](#)
[statistik.html](https://www.bsv.admin.ch/bsv/de/home/sozialversicherungen/ergaenzungsleistungen/statistik.html)

930 [\[20\] https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/wirtschaftliche-soziale-](https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/wirtschaftliche-soziale-situation-bevoelkerung/gleichstellung-menschen-behinderungen/lebensstandard/armut.assetdetail.29105463.html)
931 [situation-bevoelkerung/gleichstellung-menschen-](https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/wirtschaftliche-soziale-situation-bevoelkerung/gleichstellung-menschen-behinderungen/lebensstandard/armut.assetdetail.29105463.html)
932 [behinderungen/lebensstandard/armut.assetdetail.29105463.html](https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/wirtschaftliche-soziale-situation-bevoelkerung/gleichstellung-menschen-behinderungen/lebensstandard/armut.assetdetail.29105463.html)

933 [\[21\]https://daslamm.ch/wie-menschen-mit-behinderung-zu-verdaechtigen-wurden/](https://daslamm.ch/wie-menschen-mit-behinderung-zu-verdaechtigen-wurden/)

934 [\[22\] https://www.swissinfo.ch/fre/politique/votations-du-25-novembre_les-](https://www.swissinfo.ch/fre/politique/votations-du-25-novembre_les-suissees-entrouvrent-leur-porte-aux-d%C3%A9tectives-priv%C3%A9s/44566684)
935 [suissees-entrouvrent-leur-porte-aux-d%C3%A9tectives-priv%C3%A9s/44566684](https://www.swissinfo.ch/fre/politique/votations-du-25-novembre_les-suissees-entrouvrent-leur-porte-aux-d%C3%A9tectives-priv%C3%A9s/44566684)

936 [\[23\]https://rl.skos.ch/lexoverview-home/lex-RL_D_3_1?effective-from=20210101](https://rl.skos.ch/lexoverview-home/lex-RL_D_3_1?effective-from=20210101)

937 [\[24\]https://www.humanrights.ch/de/news/umfassende-beistandschaft-gehört-](https://www.humanrights.ch/de/news/umfassende-beistandschaft-gehört-abgeschafft)
938 [abgeschafft](https://www.humanrights.ch/de/news/umfassende-beistandschaft-gehört-abgeschafft)

939 [\[25\]](#)
940 [https://www.kokes.ch/application/files/2716/2814/0146/KOKES_Empfehlungen_Ber-](https://www.kokes.ch/application/files/2716/2814/0146/KOKES_Empfehlungen_Berufsbeistandschaften.pdf)
941 [ufsbeistandschaften.pdf](https://www.kokes.ch/application/files/2716/2814/0146/KOKES_Empfehlungen_Berufsbeistandschaften.pdf), page 5

942 [\[26\]](#)https://rl.skos.ch/lexoverview-home/lex-RL_B_1?effective-from=20210101

943 [\[27\] https://www.inclusion-handicap.ch/de/themen/un-brk/schattenbericht-667.html](https://www.inclusion-handicap.ch/de/themen/un-brk/schattenbericht-667.html)
944 [https://www.edi.admin.ch/edi/de/home/fachstellen/ebgb/recht/international0/ueber](https://www.edi.admin.ch/edi/de/home/fachstellen/ebgb/recht/international0/ueber-einkommen-der-uno-ueber-die-rechte-von-menschen-mit-behinde/staatenbericht.html)
945 [-](https://www.edi.admin.ch/edi/de/home/fachstellen/ebgb/recht/international0/ueber-einkommen-der-uno-ueber-die-rechte-von-menschen-mit-behinde/staatenbericht.html)
946 [einkommen-der-uno-ueber-die-rechte-von-menschen-mit-behinde/staatenbericht.html](https://www.edi.admin.ch/edi/de/home/fachstellen/ebgb/recht/international0/ueber-einkommen-der-uno-ueber-die-rechte-von-menschen-mit-behinde/staatenbericht.html)
(Document CRPD remarques finales) [https://www.inclusion-](https://www.inclusion-handicap.ch/de/themen/un-brk/fakultativprotokoll-456.html)
[handicap.ch/de/themen/un-brk/fakultativprotokoll-456.html](https://www.inclusion-handicap.ch/de/themen/un-brk/fakultativprotokoll-456.html)

947 [\[28\]](#) *Darwinisme social*. (s. d.). hls-dhs-dss.ch. Consulté 3 avril 2025, à
948 l'adresse <https://hls-dhs-dss.ch/articles/017431/2012-01-04/>

949 [\[29\]](#) Le terme d'eugénisme est dérivé de *eugenes* (du grec "né noble") et désigne
950 la vision du monde et les objectifs du mouvement eugéniste tels que mentionnés
951 ici.

952 [\[30\]](#)[https://www.bpb.de/kurz-knapp/hintergrund-aktuell/295244/vor-80-jahren-](https://www.bpb.de/kurz-knapp/hintergrund-aktuell/295244/vor-80-jahren-beginn-der-ns-euthanasie-programme/)
953 [beginn-der-ns-euthanasie-programme/](https://www.bpb.de/kurz-knapp/hintergrund-aktuell/295244/vor-80-jahren-beginn-der-ns-euthanasie-programme/)

954 [\[31\]](#)[https://www.humanrights.ch/de/ipf/menschenrechte/zugang-zum-](https://www.humanrights.ch/de/ipf/menschenrechte/zugang-zum-recht/zwangssterilisationen-entschuldigung-gefordert)
955 [recht/zwangssterilisationen-entschuldigung-gefordert](https://www.humanrights.ch/de/ipf/menschenrechte/zugang-zum-recht/zwangssterilisationen-entschuldigung-gefordert)

956 [\[32\]](#)
957 [https://www.ons.gov.uk/peoplepopulationandcommunity/birthsdeathsandmarriages/dea-](https://www.ons.gov.uk/peoplepopulationandcommunity/birthsdeathsandmarriages/deaths/articles/coronaviruscovid19relateddeathsbydisabilitystatusenglandandwales/24-january2020to9march2022#risk-of-death-involving-covid-19-by-self-reported-disability-status)
958 [-](https://www.ons.gov.uk/peoplepopulationandcommunity/birthsdeathsandmarriages/deaths/articles/coronaviruscovid19relateddeathsbydisabilitystatusenglandandwales/24-january2020to9march2022#risk-of-death-involving-covid-19-by-self-reported-disability-status)
959 [ths/articles/coronaviruscovid19relateddeathsbydisabilitystatusenglandandwales/24](https://www.ons.gov.uk/peoplepopulationandcommunity/birthsdeathsandmarriages/deaths/articles/coronaviruscovid19relateddeathsbydisabilitystatusenglandandwales/24-january2020to9march2022#risk-of-death-involving-covid-19-by-self-reported-disability-status)
960 [-](https://www.ons.gov.uk/peoplepopulationandcommunity/birthsdeathsandmarriages/deaths/articles/coronaviruscovid19relateddeathsbydisabilitystatusenglandandwales/24-january2020to9march2022#risk-of-death-involving-covid-19-by-self-reported-disability-status)
[january2020to9march2022#risk-of-death-involving-covid-19-by-self-reported-](https://www.ons.gov.uk/peoplepopulationandcommunity/birthsdeathsandmarriages/deaths/articles/coronaviruscovid19relateddeathsbydisabilitystatusenglandandwales/24-january2020to9march2022#risk-of-death-involving-covid-19-by-self-reported-disability-status)
[disability-status](https://www.ons.gov.uk/peoplepopulationandcommunity/birthsdeathsandmarriages/deaths/articles/coronaviruscovid19relateddeathsbydisabilitystatusenglandandwales/24-january2020to9march2022#risk-of-death-involving-covid-19-by-self-reported-disability-status)

961 [\[33\]](#) Lee, S., & Kim, J. (2020). Un rapport national : l'impact de COVID-19 et
962 l'inadéquation des soins de santé sur la communauté des personnes handicapées de
963 Corée du Sud pendant une pandémie. *Disability & Society*, 35(9), 1514-1519.

964 <https://doi.org/10.1080/09687599.2020.1809352>

965 [\[34\]https://www.sgb.ch/themen/sozialpolitik/detail/haushaltsbelastung-geht-weit-ueber-horrende-praemienrechnung-hinaus](https://www.sgb.ch/themen/sozialpolitik/detail/haushaltsbelastung-geht-weit-ueber-horrende-praemienrechnung-hinaus)

967 [\[35\]https://www.srf.ch/news/schweiz/illegale-zwangsmassnahmen-urteilsunfaehige-werden-ohne-zustimmung-sterilisiert](https://www.srf.ch/news/schweiz/illegale-zwangsmassnahmen-urteilsunfaehige-werden-ohne-zustimmung-sterilisiert)

969 [\[36\]](#) **Diagnostic prénatal (DPN)**: examens effectués pendant la grossesse pour
970 détecter des anomalies chez l'enfant à naître. **Diagnostic préimplantatoire**
971 **(DPI)**: test génétique effectué sur des embryons avant leur implantation lors
972 d'une fécondation artificielle. **Fécondation in vitro (FIV)** : fécondation
973 artificielle en laboratoire suivie d'un transfert d'embryons.

974 [\[37\] https://gedenkort-t4.eu/wissen/was-heisst-eugenik](https://gedenkort-t4.eu/wissen/was-heisst-eugenik)

975 [\[38\]https://www.handicap-international.ch/de/neuigkeiten/frauen-mit-behinderung-sind-zehnmal-fter-von-sexueller-gewalt-betroffen](https://www.handicap-international.ch/de/neuigkeiten/frauen-mit-behinderung-sind-zehnmal-fter-von-sexueller-gewalt-betroffen) / <https://missy-magazine.de/blog/2024/03/11/menschenrechte-nicht-fuer-behinderte/>

978 [\[39\] https://www.institut-fuer-menschenrechte.de/fileadmin/Redaktion/PDF/DB_Menschenrechtsschutz/CRPD/CRPD_Allg_-_Bemerkung_6.pdf](https://www.institut-fuer-menschenrechte.de/fileadmin/Redaktion/PDF/DB_Menschenrechtsschutz/CRPD/CRPD_Allg_-_Bemerkung_6.pdf)

981 [\[40\]](#) Ce paragraphe utilise la notion d'accessibilité et d'absence de barrières
982 car elle est employée dans les études et les lois. Il doit cependant être
983 clarifié que l'accessibilité totale, ou l'absence totale de barrières, est
984 vraisemblablement impossible à réaliser. De telles notions renvoient
985 généralement à l'accessibilité en fauteuil roulant.

986 [\[41\]Kaum eine Stadtwohnung ist rollstuhlgängig - Comparis](#)

987 [\[42\]](#) 151.3 Loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes
988 handicapées <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2003/667/fr#fn-d7e90>

989 [\[43\]https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2003/667/fr](https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2003/667/fr)

990 [\[44\]https://www.proinfirmis.ch/ueber-uns/inklusionsindex.html](https://www.proinfirmis.ch/ueber-uns/inklusionsindex.html)

991 [\[45\]https://www.inclusion-handicap.ch/de/themen/selbstbestimmtes-leben-wohnen-515.html](https://www.inclusion-handicap.ch/de/themen/selbstbestimmtes-leben-wohnen-515.html)

993 [\[46\]https://www.inclusion-handicap.ch/de/themen/selbstbestimmtes-leben-wohnen-515.html](https://www.inclusion-handicap.ch/de/themen/selbstbestimmtes-leben-wohnen-515.html)

995 [\[47\]https://agile.ch/unsere-themen/wohnen/](https://agile.ch/unsere-themen/wohnen/)

996 [\[48\]](#) Le terme d'accessibilité est employé ici en écho à la législation qui l'utilise.

998 [\[49\]](#) Barrierefreiheit als Ziel - Immer noch viele Hindernisse für Menschen mit Behinderung

1000 <https://www.srf.ch/news/schweiz/barrierefreiheit-als-ziel-immer-noch-viele-hindernisse-fuer-menschen-mit-behinderung>

1002 [\[50\]https://deinstitutionalisation.com/cbc/](https://deinstitutionalisation.com/cbc/)

1003 [\[51\]](#)

1004 <https://docstore.ohchr.org/SelfServices/FilesHandler.ashx?enc=60kG1d%2FPPrICAqhKb7yhsrUSo2TLYtHaYAWJ%2Byrd8Skkty8%2BxJZ8vIbGxhck1kHBB7qpZDXVoe1FIprH%2FJ0xFvkmaiIP3ks03F41KvqDkks%3D>